



A. S. C. H. U.

Association Sportive du Centre Hospitalier Universitaire de Tours

Tél. : 02.47.47.47. poste 74460 (répondeur)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 13 JUN 2024

Salle de réunion ORL 3^{ème} étage BRETONNEAU

Présents :

BOIVIN	Estelle	Tennis
BREHIER	Lionel	Gym
CANUET	Sophie	Secrétaire ASCHU + Co-responsable Rando
CARRIOT	Michèle	Aquagym
DE OLIVEIRA	Lucinda	Aquagym
DELAFOND	Mireille	Responsable de la section Taekwondo
DEVYVER	Nathalie	Trésorière de la section Aquagym
ECOMARD	Sandrine	Présidente ASCHU + Gym + Aquagym + Rando
FEUILLET	Marie-Claude	Aquagym
GINESTE	Nathalie	Co-responsable Rando
JOIRE	Valérie	Gym
LÉVÊQUE	Catherine	Bowling
MARTIN	Chantal	Trésorière ASCHU + Aquagym + Bowling
MICHEL	Natacha	Yoga
MOISARD	Marie-Pierre	Yoga
MOLINET	Luc	Taekwondo
MURCIA	Marie-Chantal	Aquagym
NOM	Prénom	Section + statut
POUPAULT	Corinne	Gym
RENAUD	Véronique	Aquagym
SASSIER	Chantal	Gym
TABEY	Xavier	Responsable de la section Tennis
TORCHON	Jean-Claude	Gym
URVOIS	Vivien	Foot
VASSILIADIS	Daniel	Taekwondo
VERNA	Thuy	Gym

+ 52 pouvoirs, le quorum est atteint sur 223 adhérents, ¼

Début de la séance : 18h10

Nous débutons la séance par un tour de table avec présentation de chacun et présentation de l'ordre du jour.

BILAN MORAL par la Présidente de l'ASCHU

Bienvenue à tous et merci de l'intérêt que vous portez à l'ASCHU et de votre présence à cette Assemblée Générale.

Je souhaite remercier aussi tous les membres du Bureau de l'ASCHU Sophie CANUET, la secrétaire – Chantal MARTIN, la trésorière qui font partie du Comité Directeur avec moi ainsi que les responsables et/ou trésoriers des 9 sections qui ont répondu au cours de cette année à mes sollicitations par mail ou sur WhatsApp pour faire vivre notre association et des heures de bénévolat importantes entre autres pour Sophie.

Bilan de la saison 2023-2024

- 2 sections ont été créées : CARDIO BOX et RANDO
 - Maintien de la section YOGA suite au départ de la prof, de la responsable et de la trésorière
 - Mise à jour du nouvel Intranet + binôme avec Thierry HENIN de la direction de la communication pour mise à jour en parallèle du site internet du CHU
 - Publication dans Effervescence d'un article sur la section TENNIS
 - Création et mise en ligne de l'organigramme de l'ASCHU (désolée, je n'ai pas eu l'occasion de le mettre à jour)
 - Envoi d'un message promo de l'ASCHU via le mail « Tout CHU », enfin..., ainsi que dans les Actus d'Intranet → **L'ASCHU fête ses 60 ans cette année ! + Affiche**. Plusieurs retours positifs de professionnels qui découvrent l'ASCHU et ses activités
 - Versement d'une subvention annuelle du CHU
 - Une rando de clôture de la saison sera organisée le 30/06/2024
- ➔ Au final, 9 sections GYM / YOGA / BOWLING / TENNIS / FOOT / AQUAGYM / TAEKWONDO / RANDO et CARDIO BOX
- ➔ 223 adhérents dont 82 nouveaux !

Le bilan financier qui sera présenté par Chantal, la trésorière de l'ASCHU, est positif. Il faudrait réfléchir à comment utiliser nos fonds en dehors de l'aide aux sections que nous apportons suite à des demandes de subvention.

Orientations à venir

- Création d'une section « Sophro »
- Création d'une section « Course à pieds, trail et triathlon »
- Reprise de la section « Tennis de Table »
- Avenir de la section « Bowling »

BILAN FINANCIER

BILAN POSITIF SUR COMPTE COURANT A 6 068 € ET LIVRET EPARGNE A 9 900 € (dont 1 000€ placé de la subvention 2022).

EN PJ - BILAN FINANCIER DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

- DEMANDE BUDGET PRÉVISIONNEL SAISON 2024.

Bowling : 4 adhérents

Très peu d'adhérent, 3 membres CHU et 1 extérieur. Ligue en corporation de 19H00 à 21H00.

La Responsable Catherine LEVEQUE arrête (départ en retraite), et cherche un remplaçant pour la saison 2024-2025.

Sorti 8^{ème} sur 12 dans le tournoi corpo.

La section demande une subvention de 400 € comme tous les ans sous réserve d'un reprenneur

Football : 28 adhérents

Deux équipes de 14 joueurs inscrites en championnat FSGT.

Équipe 1 Poule loisir 1, terrain des Tourettes à Tours Nord le lundi, 11 équipes, 20 matchs de championnat et une coupe de printemps.

- Deuxième du championnat et finaliste de la coupe.

- Reconduction de l'équipe pour la saison prochaine à effectif équivalent.

Équipe 2, Poule loisir 2, terrain du Breuil à Chambray-Lès-Tours le mardi, 10 équipes, 18 matchs de championnat et une coupe de printemps.

- Seconde partie de tableau du championnat et finaliste de coupe.

→ Arrêt de l'équipe 2 (Chambray les Tours) faute de personne motivée pour s'occuper de la gestion.

La section demande une subvention en fonction des devis pour les nouveaux équipements

CARDIO-BOX : 14 adhérents

Problème avec les horaires pour recruter des adhérents, jusqu'à présent réservé aux internes en Anesthésie.

Le Groupe Pasteur (financier) refuse que les agents CHU adhèrent à cette section.

→ Mme ECOMARD demande à rentrer en contact avec le Groupe Pasteur pour discuter de cette question.

La section ne demande pas de subvention

Gym : 28 adhérents

28 adhérents dont 13 retraités, 10 actifs CHU.

Reprise des cours en octobre 2023

Fin des cours en juillet.

Reprise le 24 septembre 2024. L'adhésion reste à 55€.

La section pourra recruter de nouveaux adhérents (il reste de la place dans la salle de sport).

→ Il est proposé à M. TORCHON, prof de Gym, de prendre un abonnement payant à Spotify pour améliorer l'ambiance des cours.

La section ne demande pas de subvention

Aquagym : 89 adhérents

89 adhérents avec une majorité de personnel hospitalier et notamment beaucoup de retraités. La section a eu cette année plus d'inscription d'hommes.

Le tarif des lignes d'eau est revenu au tarif de la saison 2022-2023.

Comme les maîtres-nageurs n'ont pas été augmenté depuis très longtemps, à Noël et en fin d'année, Mme DEVYVER, la trésorière de la section je leur ai attribué à chacun une séance supplémentaire, soit donc 100€ chacun au total.

La section a terminé son année le 12/06/2024 par un pique-nique toujours aussi bien apprécié des adhérents et des maîtres-nageurs.

→ Pour l'année à venir, Mme ECOMARD et Mme DEVYVER, respectivement la responsable et la trésorière de la section pensent laisser la cotisation à 75€, cela permettrait d'avoir une avance sur la trésorerie si toutefois le prix des lignes d'eau venait encore à changer.

Un des maîtres-nageurs a annoncé officiellement son départ en retraite.

La section ne demande pas de subvention pour 2024-2025

Taekwon-do : 21 adhérents

Beaucoup d'enfants et d'adolescents.

21 personnes.

2 stages prévus en 2025.

La subvention demandée à l'AG 2023 n'a pas été confirmée et donc non versée.

La section demande une subvention de 1000 €

Tennis : 6 adhérents

6 adhérents équipe hommes.

Championnat Corpo en septembre 2023 : vainqueur de la 1^{ère} division tennis. Accession pour Septembre 2024 en pré-régionale.

Coupe Corpo janvier 2024 : vainqueur de la phase départementale et qualification en régionale, malheureusement nous n'avons pas pu défendre notre place car trop de blessés à ce moment-là.

Création de deux équipes filles en septembre.

Soirée fin d'année PADEL pour la section tennis

La section tennis va de nouveau s'étoffer, pourquoi ne pas envisager une location d'un court à l'année avec un prof en alternant cours féminin et masculin.

25 €/an.

La section demande une subvention de 600 €

Yoga : 13 adhérents

13 adhérents (dont 1 homme).

Une toute nouvelle équipe responsable de section pour 2023-2024.

Nouveau professeur pour cette saison : Marine CARRE.

Cotisation à 100 € pour cette saison, une augmentation à 130€ est envisagée pour la prochaine saison sans garantie de couvrir les frais du professeur.

La salle peut contenir 16 personnes, donc pas trop de publicité.

Il est envisagé une participation de la moitié de la cotisation sous réserve d'avoir un chiffre des responsables de la section.

Une seule séance n'a pas pu être faite en salle Soutoul pour indisponibilité (une autre salle au pôle vieillissement a pu accueillir ce cours).

La section demande de subvention (à compléter)

RANDO : 27 adhérents

27 adhérents.

7 marches pour cette première saison, une seule annulation en février pour cause d'intempérie.

Il sera proposé des marches sur les mois de juillet et août.

Il est suggéré la création de T-shirts, Sweat ou autres goodies à L'effigie de la section.

La section ne demande pas de subvention



POUR TOUTES LES SECTIONS : Si vous avez une demande de subvention en cours d'année, ne pas hésiter à revenir vers le bureau pour ne pas se retrouver à découvert (en précisant les motivations de votre demande).

CRÉATION D'UNE SECTION SOPHRO :

Le comité directeur de l'ASCHU a été contacté début avril par une sophrologue pour nous proposer des séances de groupe de sophrologie pour la rentrée 2024 ou 25.

Suite à ce message, un sondage a été lancé auprès de nos adhérents, les résultats sont montrés lors de l'AG du 13/06. Les retours n'étaient pas assez probants pour envisager d'ouvrir une section SOPHRO. De plus, Sandrine ECOMARD a entendu parler au cours d'une réunion de la F3SCT (instance sécurité et conditions de travail) que des ateliers bien-être été proposés aux agents du CHU de Tours et notamment de la SOPHRO. Elle nous a dit qu'elle allait se renseigner à ce sujet.

J'ai posé la question en réunion F3SCT et Mme MAURE DE LIMA, DRH, m'a proposé de la contacter afin de fixer un rdv et de faire une réponse conjointe à la sophrologue qui nous a contacté afin de lui proposer plutôt que d'ouvrir une nouvelle section au sein de l'ASCHU, de rejoindre les prestataires "ateliers bien-être" rémunérés par le partenaire du CHU qui est la MNH.

Sandrine ECOMARD a relu les statuts de l'ASCHU

ARTICLE II

L'objet de l'Association est la pratique des sports et tous les exercices propres à maintenir ou à développer un esprit sportif parmi le personnel hospitalier. L'Association s'interdit toute discussion ou manifestation présentant un caractère politique ou confessionnel.

Le sport = activité physique qui vise à améliorer la condition physique

Le YOGA, par exemple, est bien un sport car il y a de l'activité physique grâce aux postures, aux asanas

La SOPHRO = méthode psychocorporelle utilisée comme une technique thérapeutique ou vécue comme une philosophie de vie. "Etude de l'harmonisation de la conscience". Elle a pour but de favoriser le bien-être et l'épanouissement personnel

→ La SOPHRO est un complément à la pratique sportive et non un sport. En conclusion pas d'ouverture de section SOPHRO

Esprit sportif = respect de l'autre, des règles et des décisions ; loyauté ; maîtrise de soi...

REPRISE DE LA SECTION TENNIS DE TABLE :

Suite au mail diffusé par la com. Mr MARTY s'est proposé et est intéressé pour relancer cette question.

Il sera organisé une visite des lieux pour envisager cette reprise.

CREATION D'UNE SECTION TRAIL TRIATHLON :

Suite au mail de la com. Mme MOUSSET a contacté le comité directeur pour créer une section.

→ Voté **POUR** à l'unanimité.

Le Comité directeur a rencontré Mme MOUSSET mais l'ASCHU ne peut pas répondre à ses attentes (financement des dossards).

ORGANISATION DE LA RANDONNEE DU 30 juin 2024 :

Jean-Claude TORCHON, prof de Gym, nous propose un circuit à Truyes de 9,5 km. Départ prévu à 9h45 (rendez-vous à 9h30 pour un petit café d'accueil).

Il nous convie à déjeuner à la suite dans son jardin. Chacun prévoit d'apporter quelque chose à manger

L'ASCHU offre le café avant le départ et l'apéro à l'arrivée. (capacité max 30 personnes).

QUESTIONS DIVERSES

- Le comité directeur a été contacté par un médecin qui voulait qu'on lui donne les lieux d'accès et proximité des douches dans ses services pour pouvoir aller faire du sport entre midi et deux (courir 30 min). Elle dit qu'une carte des douches accessibles par les professionnels du CHU serait intéressante car c'est un problème et est une limite pour faire du sport si l'on travaille après.
- 1- Une première réponse lui a été apportée dans le sens que cela ne faisait pas partie de notre champ de compétences
- 2- Une deuxième réponse va lui être apportée, précisant que la pratique des activités sportives de l'ASCHU se déroulent en dehors du temps de travail des professionnels du CHU et qu'elle peut se diriger vers l'équipe d'encadrement de son service ou de la DHLS qui pourront peut-être accéder à sa demande.
- Question pour le quorum : Un adhérent qui fait parti de plusieurs section compte-t-il une ou plusieurs fois. Réponse, un quorum est une personne physique. Il sera nécessaire de modifier les statuts. (A faire avant la prochaine AG).

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR :

Le Comité Directeur est constitué de :

- Sandrine ECOMARD : Présidente
- Chantal MARTIN : Trésorière
- Sophie CANUET : Secrétaire

Mme ECOMARD conserve son poste de présidente, elle est de nouveau élue à la majorité. Elle souhaite rappeler qu'elle a un poste dans le comité directeur de l'ASCHU depuis 7 ans aujourd'hui. Elle a été tour à tour, secrétaire, trésorière puis présidente !

Mme MARTIN conserve son poste de trésorière, elle est de nouveau élue à la majorité.

Mme CANUET conserve son poste de secrétaire, elle est de nouveau élue à la majorité.

Le nouveau Comité Directeur est constitué de :

- Sandrine ECOMARD : Présidente
- Chantal MARTIN : Trésorière
- Sophie CANUET : Secrétaire

Fin de la réunion de l'ASSEMBLEE GENERALE à 20h33.

**🕒 RAPPEL : Il est important pour la vie de l'ASCHU
que les adhérents s'impliquent en participant notamment à l'Assemblée Générale.**